

Matière: Histoire - Rubrique: Histoire moderne

Auteur: Eliezer Schilt - Classe: 2nde - Durée: 60 minutes -

Titre: Les sociétés juives au Maghreb, XVIe – XIXe siècles



Observations du rédacteur

Ce cours s'adresse aux élèves de seconde dans la suite d'une présentation de l'évolution historique du judaïsme séfarade après 1492.



Objectifs pédagogiques

- Exploiter et confronter des informations sur un ou plusieurs documents;
- Utiliser des témoignages (artistique, mémoire, etc.) à des fins historiques;
- **Objectifs cognitifs:**
 - Connaître les évolutions des sociétés juives en Afrique du Nord.
 - Apporter des explications à l'évolution de ces sociétés.



Pré-requis de l'élève

L'élève doit connaître:

- Les grandes évolutions du monde juif entre 1492 et 1914;
- Les grandes évolutions du bassin méditerranéen entre 1492 et la veille de la Première Guerre mondiale.



Pré-requis de l'enseignant

L'enseignant doit connaître:

- La situation de la vie juive séfarade après 1492;
- Les grandes évolutions du judaïsme nord-africain;
- Les grandes évolutions du bassin méditerranéen entre 1492 et la veille de la Première Guerre mondiale.



Notes de
L'enseignant



Difficultés envisagées

L'absence de sources fiables (plusieurs récits de voyages européens du XIXe siècle, par exemple, peu objectifs) et concentrées sur les archives des élites minoritaires, ne permet pas de dresser un tableau précis de la situation économique et culturelle des Juifs d'Afrique du Nord pour cette période.



Bibliographie

- **PREPARATION DE COURS:**

Michel Abitbol (éditeur), *Judaïsme d'Afrique du Nord aux XIXe-XXe siècles. Histoire, société et culture*, Jérusalem, Institut Ben-Zvi, 1980

André Chouraqui, *Histoire des Juifs en Afrique du Nord*, Paris, Hachette, 1985

Shmuel Trigano (sous la direction de), *Le monde sépharade*, Paris, 2006, tome 1: histoire, tome 2: civilisation

- **POUR ALLER PLUS LOIN:**

Michel Abitbol, *Les commerçants du roi, Tujjar al-Sultan. Une élite économique judéo-marocaine au XIXe siècle*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1998

Michel Abitbol, "La société juive nord-africaine en système colonial, du XIXe au XXe siècle", in *La société juive à travers l'histoire*, sous la direction de Shmuel Trigano, Paris, Fayard, 1992, tome 1, p. 607-621

Richard Ayoun, "Les Juifs livournais en Afrique du Nord", in *La Rassegna mensile di Israel*, n°50, 1984, p. 650-705

Maurice Eisenbeth, "Les Juifs en Algérie et en Tunisie à l'époque turque (1516-1830)", in *Revue africaine*, Alger, XCVI, 1^{er}-2^e trimestres 1952, p. 114-187 et 3^e-4^e trimestres, p. 343-384

Paul Sebag, *Histoire des Juifs de Tunisie des origines à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 1991



Expressions clés

Bey: autorité locale en Tunisie, sous le contrôle des Ottomans. Titre en vigueur depuis 1640 remplaçant alors les deys.

Bournous: long manteau en laine avec une capuche pointue et sans manche porté traditionnellement en Afrique du Nord.

Dhimmi ("Protégé"): Statut accordé par les musulmans aux croyants des deux autres "Religions du Livre" (Juifs et chrétiens). Le traité ainsi conclu détermine les devoirs (ex. versement d'un impôt individuel, la capitation appelée *jizya*) et les droits comme minorité protégée pour ces non-musulmans.

Mellah: quartier où se regroupent les Juifs au Maroc dans les villes. Le premier, à Fès, remonte à 1438, date à laquelle le souverain souhaite protéger ses sujets juifs en les

rassemblant dans un quartier spécifique à proximité de son palais. Ces derniers venaient de subir de violentes attaques suite à la propagation d'une rumeur d'introduction de vins (l'alcool étant prohibé dans l'Islam) par des Juifs dans l'enceinte même des mosquées de Fès.

Nagid (au pluriel *negidim*): chef de la communauté juive dans les pays islamiques, interlocuteur auprès des autorités locales. Titre qui perd de l'importance au fur et à mesure des siècles.

Tujjar al-sultan: titre porté par les commerçants du roi du Maroc. Ces Juifs avaient, à titre personnel et souvent héréditaire, des privilèges par rapport aux autres coreligionnaires.



Repères chronologiques

1391 ET 1492 DEUX GRANDES VAGUES D'IMMIGRATIONS DES JUIFS D'ESPAGNE VERS L'AFRIQUE DU NORD

1535 Prise de Tunis par les Espagnols; de nombreux Juifs sont vendus comme esclaves à travers les pays chrétiens occidentaux. En 1574, les Ottomans reprennent la ville.

1540 Voyage d'un prêtre et missionnaire flamand, Nicolas Clénard, qui passe un an à Fès où il loge au mellah, se sentant plus en "sécurité" que dans le quartier chrétien. Il juge en effet les Juifs "moins effrontés" face aux chrétiens que les musulmans. Son périple est relaté dans des lettres latines (publiées dans la revue *Hespéris*, XIX, fascicule 1-2, 1934, p. 51 sqq.)

1710 Division officielle des communautés juives tunisiennes entre les locaux et les Livournais

1752 Troubles à Tunis où les Juifs et leurs établissements commerciaux sont visés. Quatre ans plus tard, les mêmes violences sévissent à nouveau.

1790 Persécutions contre les Juifs de Fès dont une partie se réfugie à Séfrou.

1798 Expédition de Bonaparte en Egypte. Début de l'expansion européenne en Méditerranée.

1830 PRISE D'ALGER PAR LES TROUPES FRANÇAISES DU GENERAL DE BOURMONT. A CETTE DATE ON TROUVE ENVIRON 17000 JUIFS DONT 5000 A ALGER, 3000 A CONSTANTINE, 2300 A ORAN ET 1500 A TLEMCEN.

1836 Suppression de la fonction de "chef de la nation juive" en Algérie.

1841 Suppression totale des tribunaux rabbiniques (tandis que les tribunaux islamiques perdurent) en Algérie.

1845 (ordonnance royale du 5 novembre) portant création des consistoires d'Algérie.

1857 Affaire Battou Sfez: charretier de métier, il est condamné et exécuté en juin car il aurait blasphémé la religion musulmane. Une vive émotion gagne les Juifs et les Européens qui exigèrent l'application du rescrit impérial ottoman, le *hatt-i-humayun* (sur l'égalité entre tous les citoyens de l'Empire); le 31 août 1857, l'amiral Tréhouart jette l'ancre à La Goulette; le 9 septembre, Muhammad Bey fait solennellement proclamer le Pacte fondamental (*'Ahd al Aman*) sur le respect de la liberté civile, de culte et l'égalité devant l'impôt ainsi que la reconnaissance pour les étrangers du droit de possession de

propriétés immobilières, accord suspendu en 1864 après les émeutes du Sahel par Muhammad al Sadiq Bey.

1862 Première école de l'Alliance Israélite Universelle ouverte au Maroc, à Tétouan. En 1878, la première école de l'AIU ouvrira ses portes en Tunisie.

1865 (sénatus-consulte du 14 juillet émis par Napoléon III) Autorisant les Juifs et les musulmans d'Algérie à acquérir, sur demande et à titre individuelle la nationalité française. Seuls une cinquantaine en feront la demande dans les cinq ans qui précèdent le décret Crémieux.

1870 24 octobre, décret Crémieux instaurant la citoyenneté française aux sujets israélites des départements algériens.

1881 Protectorat français sur la Tunisie.

1896-1898 Victoire de plusieurs listes antisémites dans des municipalités des départements algériens français

1912 PARTAGE DU MAROC ENTRE UN PROTECTORAT FRANÇAIS, UN CONTROLE INTERNATIONAL A TANGER ET UN CONTROLE ESPAGNOL SUR LA PARTIE NORD (AUTOUR DE TETOUAN) EN PLUS DU SAHARA.



Déroulement précis du cours

INTRODUCTION

Partir du tableau de Delacroix sur les "Noces juives au Maroc". Le faire dater et décrire pour faire ressortir l'orientalisme en vogue au XIXe siècle, la découverte des contrées d'Afrique du Nord (conquête de l'Algérie, intérêts pour les autres villes du Maghreb etc.) dont la spécificité des communautés juives locales. Faire déterminer les éléments propres au judaïsme en général (noces) et ceux propres à cette cérémonie (tenue, danse etc.). Mais le judaïsme en Afrique du Nord est-il celui dépeint par Delacroix et les orientalistes?

Amener la problématique du cours:

Comment la vie juive en Afrique du Nord entre le XVIe et le XIXe siècle a-t-elle concilié traditions et ouverture sur le monde?

I. UNE VIE JUIVE ACTIVE

La première partie se concentre sur les implications économiques des Juifs en Afrique du Nord.

Activité sur les documents **1A et 1B**:

Questions:

1. Présenter l'acte royal (doc. 1A).
2. Quelle situation occupent certains Juifs au Maroc?
3. A l'aide de la carte (doc. 1B) et du document 1A, expliquer la migration des Juifs vers les villes côtières entre le XVIIIe et le XIXe siècle.

Éléments de réponse pour le professeur:

- Il revient au professeur d'introduire des nuances entre les différentes régions et villes de l'espace étudié. Cette première partie nécessite un préambule présentant

les différentes zones en Afrique du Nord avant d'entamer les réalités économiques et sociales.

- Une minorité des Juifs du Maghreb a pu tirer avantage de rapprochements avec les élites locales, malgré les changements politiques fréquents (crises dynastiques et renversements des dirigeants répétitifs jusqu'à la période coloniale).
- Les Juifs de Tunisie, du Maroc comme ceux d'Algérie, appuyèrent les dirigeants locaux: financiers, collecteurs des impôts et des droits de douane, fermiers d'impôts, monopole sur le commerce du cuir, de la laine et des plumes d'autruche, frappeurs de la monnaie, quelques médecins. Par exemple, le collecteur en chef des impôts sous les Husseinites tunisiens fut nommé caïd, c'est-à-dire dirigeant de la communauté juive. Au Maroc, les "négociants du roi", les *Tujjar al-Sultan* avaient une position privilégiée au sein de la société marocaine juive et non-juive, travaillant aussi bien pour l'administration (le *Ma'hzen*) que pour leur compte personnel. Autre métier réservé aux Juifs: la joaillerie (car dans le rite malékite, vendre un objet en or ou en argent au-delà de la valeur de la matière première est considéré comme de l'usure).
- Les Juifs de Livourne en Toscane (comme les famille Lombroso, Castelnuevo ou Guttieres) se tournent à partir du XVIIe siècle vers les ports maghrébins. Par exemple, en Algérie, installation des Juifs livournaïses. Ces derniers prennent la tête de la communauté juive (avec le titre de *moukadam*, désigné par le dey): ex. Abraham Bouchara (de Livourne, *moukadam* entre 1768 et 1800), commerçant et talmudiste érudit. Autres familles livournaïses influentes: les Bacri et les Busnach.
- D'où le développement des ports (dans le contexte de l'essor économique méditerranéen sous l'influence européenne aux XVIIe-XIXe siècles) et la migration des populations juives vers les villes littorales. Ex. Tunis où plus de la moitié de la population juive locale (15 000 sur 25 à 30 000 Juifs tunisiens) se concentre à la veille du protectorat français de 1881. Ainsi à la fin du XIXe siècle, des villes comme Tanger, Tétouan, Casablanca ou Mogador au Maroc concentrent entre 25 et 40% de Juifs (pour une population juive totale de 100 000 individus soit 3% de la population marocaine totale).
- Le reste de la population juive, souvent pauvre, vit d'activités économiques traditionnelles comme le reste des populations de ces régions. Cette situation s'aggrave avec l'arrivée des Européens et leur insertion dans les réseaux économiques du Maroc et de Tunisie: les marchés locaux sont inondés de produits importés, les banques européennes déstabilisent les équilibres antérieurs etc. En Algérie la donne est différente, surtout après le décret Crémieux.

Transition: quels sont les rapports entre les Juifs d'Afrique du Nord et les musulmans?

II. DES SOCIÉTÉS EN SITUATION INSTABLE

La seconde partie s'intéresse aux développements sociaux et culturels des communautés juives d'Afrique du Nord.

NB: si le contexte politique est indissociable pour comprendre les évolutions, il ne fait pas l'objet d'un temps d'étude approfondie dans ce cours.

Activité sur les **documents 2 à 9**:

Questions:

1. Présenter les documents (il est nécessaire pour les documents 6, 7 et 9 de prévoir une présentation plus détaillée).

2. Dresser un tableau des éléments qui fragilisent la présence juive en Afrique du Nord. Distinguer les motifs extérieurs aux communautés juives et ceux internes.
3. Classer les conclusions obtenues selon leur appartenance au domaine économique et social et au domaine culturel.

Éléments de réponse pour le professeur:

- Les témoignages de consuls ou voyageurs sont assez précis mais relèvent de la catégorie des sources historiques subjectives. Ainsi, le récit de Germain Mouette (au XVIII^e siècle) évoque une situation très précaire pour les Juifs du Maroc – comme le récit du périple de Charles de Foucauld dans son livre *Reconnaissance au Maroc 1883-1884* publié quatre ans plus tard à Paris (consultable sur le site gallica. bnf. fr), relate la vie juive locale mais le point-de-vue adopté rend le tableau partisan: ainsi, dans les pages 398 (et suivantes), l'auteur décrit une population juive aux antipodes des valeurs morales qu'il voudrait y voir appliquer. Néanmoins l'intérêt pour une approche historique revient à la description de la présence de communautés et de traits ou coutumes particuliers. Ainsi, le consul américain à Tunis décrit les tenues vestimentaires distinctes, rappelant que pendant des siècles, si les Juifs étaient tolérés en pays musulman, ils l'étaient en tant que *dhimmi* et étaient soumis à des restrictions. Par exemple, le port de la couleur verte (attribué au prophète de l'Islam) ou, sous le joug ottoman, le rouge (couleur du monde turc).
- Le récit du consul britannique soulève la fin de la discrimination dont était victime les Juifs en terre d'Islam, alors obligé de se déchausser au passage devant une mosquée voire en permanence, hors du ghetto juif, le mellah, comme à Fès (cf. Germain Mouette). Ce trait perdura jusqu'au XIX^e siècle dans la plupart des lieux, voire au-delà. Présenter à ce moment le caractère spécifique du mellah marocain et des quartiers juifs en Tunisie.
- Au delà de brimades ou discriminations, il est à noter quelques poussées de fièvres antijuives en Afrique du Nord pendant cette période. Cf. chronologie. Mais jamais la situation ne sera comparable à ce qui s'est produit à même date dans le monde chrétien européen, les autorités locales cherchant dans la quasi totalité des cas à préserver sa population juive.
- La description du consul américain souligne la présence d'un interlocuteur officiel entre les dirigeants locaux et les communautés juives: caïd en Tunisie, par exemple. Cette fonction entraîne souvent des divisions internes, comme la dispute communautaire rapportée par un manuscrit partisan, intitulé *Ets Haïm* entre 1526 et 1531 à Fès autour de conclusions hala'hiques sur l'abattage rituel. Chaque partie a ainsi cherché l'appui des autorités locales en place pour les uns et celui d'opposants qui renversèrent l'autorité établie pour les seconds.
- Parmi les divisions internes, les origines multiples liées aux migrations successives entraînent des ruptures. L'exemple de 1710 en Tunisie entre les Granas, Juifs dits Livournais, c'est-à-dire venus de terres chrétiennes et conservant le rite portugais ou livournais, face aux Twansas "locaux". Le plan du quartier juif, le *hara* de Tunis, après cette date, dresse deux groupes de synagogues et d'institutions communautaires dépendantes tantôt des Granas, tantôt des Twansas. Le récit de R. Chaul Séréro au début du XVIII^e siècle reflète la persistance de la division née de l'arrivée des Juifs d'Espagne au Maroc où l'on observe à Fès des synagogues pour les *Megorachim* (ceux expulsés) et celles pour les *Tochavim* (les "locaux").
- Une autre division culturelle, à partir du XIX^e siècle essentiellement, stigmatise deux camps: les "gardiens de la tradition" face aux "laïcs". Les conséquences de

l'arrivée des Français en Algérie ou l'installation de l'Alliance Israélite Universelle au Maroc puis en Tunisie bouleverse les univers des sociétés juives locales.

- S'il y a eu des conséquences lourdes du fait de la soumission à une autorité politique extérieure ou du fait des divisions internes, la situation globale a toutefois permis aux communautés juives de se développer: riche culture, notamment musicale (cf. les piyoutim), vestimentaire ou culinaire, rôle important des rabbins (cf. famille des rabbins Duran en Algérie, par exemple), usage d'une langue spécifique (judéo-espagnol, *ladino*, et judéo-arabe). S'ajoute le développement de coutumes particulières comme l'essor du culte des *Tsadiqim* (cf. tombe de Rabbi Amran ben Diwan, mort en 1782, par exemple après sept années emprisonné à Ouezzane où il était venu de Hébron dans les années 1770 pour collecter des dons pour une *yéchiva* dans la Palestine de l'époque), souvent reconnus aussi bien par les Juifs locaux que par leurs voisins musulmans. Les fêtes sont aussi souvent l'occasion d'échanges avec les musulmans.

CONCLUSION:

Les sociétés juives en Afrique du Nord oscillent entre le maintien de traditions, parfois concurrentes selon les origines, et l'ouverture vers une Méditerranée qui se modernise peu à peu face à l'arrivée des Européens dans le jeu géopolitique régional. A la fin du XIXe siècle, on peut toutefois parler de trois tendances au sein du judaïsme séfarade aux destinées différentes, partagées entre le Maroc, l'Algérie et la Tunisie.